

## **Compte-rendu Mardi du Futur #3 – Tiers-lieu**

### **Mardi 17 décembre 2019**

Présents : Anne-Sophie (travaille pour les collectivités, en reconversion, souhaite ouvrir un tiers-lieu) Alexis (artiste) Muriel (nouvelle arrivante à Châteaulin) Théotim (parcourt la France pour visiter des éco-lieux), Céline (construit une maison en paille, suit des formations en maraîchage), Bernard (Châteaulinois depuis 2015), Claude et Murielle (marché bio), Fred, Sharon, David, Marie-Anne, Stéphane Montiel, Antoine, Mélanie, Solenn.

Comme il y a beaucoup de nouvelles têtes, Antoine présente le lieu de manière générale et détaillée, ainsi que le contexte et les mardis du futur, leur finalité, leurs objectifs.

La notion de tiers-lieu peut avoir plusieurs définitions. Du point de vue de l'État (cf. appel à projet national de 300 tiers-lieux), il rejoint des notions high-tech, comme les fablab etc. C'est un paramètre mais il peut y en avoir d'autres.

Objectif de cette réunion : nous mettre d'accord autour d'une même définition et avoir le même niveau d'informations sur le concept de tiers-lieu.

7 affirmations accrochées au mur venant de la plateforme nationale Movilab, qui nous permettront de débattre tous ensemble.

Diffusion de deux vidéos sur la notion de tiers-lieu.

Certaines personnes sont surprises que la notion de travail soit présente dans ces vidéos. Pour la majorité, un tiers-lieu, c'est surtout un lieu de partage.

La première vidéo est dans un esprit très « start-up nation ». Ne correspond pas à Run, on ne s'y retrouve pas.

Alexis pose la question de l'économie : comment on fait pour gagner sa vie dans un tel lieu ?

Bernard : comment situer un tiers-lieu, entre un espace de co-working traditionnel et un lieu associatif tel qu'une recyclerie, ateliers d'insertion ? Un tiers-lieu est-il plus orienté travail ou plus orienté ludique, loisirs, au sens positif du terme ?

Antoine : le terme de troisième lieu est apparu il y a une dizaine d'années. Mais le problème c'est qu'il faut expliquer ce lieu tout de suite. On n'est pas obligé d'utiliser ce terme.

Fred : l'asso se met en capacité de prendre des projets et de les étudier, les porter ou pas (selon les mots d'Antoine pour la partie SMAC). Pourquoi on ne pourrait pas faire pareil au vu d'autres activités, par exemple un atelier imprimante 3D ou autre ?

Murielle : le Hameau est grand mais reste à trouver les espaces pour chaque idée, chaque atelier.

Antoine : chercher et trouver un mot pour la façon de défendre le projet, en tant que lieu de vie.

Le mot « lieu de vie » ne pourrait-il pas convenir ?

Pour Claude, Run Ar Puñs est déjà un 3<sup>e</sup> lieu car c'est un endroit où l'on peut choisir, imaginer et créer des choses, à plusieurs.

Antoine : on se pose ces questions particulièrement aujourd'hui, car le bar est associatif depuis avril 2018. Tout ce qui s'y fit, cela nous concerne et il faut se l'approprier.

Mélanie : le lieu est encore à taille humaine, si on le développe comme on le souhaite, est-ce que l'enjeu c'est que le lieu grossisse et se transforme en « super structure » ou devienne autonome et garde une place pour chaque espace, ce qu'un tiers-lieu permettrait ?

L'existant de Run Ar Puñs est lourd mais solide et ça ce n'est pas négligeable.

Besoin de définir le cadre, il ne faut pas que le lieu devienne une pépinière d'entreprises, mais que les différents projets s'imbriquent en harmonie.

Antoine : on se laisse la possibilité de créer des projets avec la motivation des gens et ce qui existe déjà (ex : les ruches avec Loïc, les moutons...)

Céline : ouvrir un tiers-lieu, c'est ne pas se limiter, c'est rester ouverts, dans un endroit où l'on peut se retrouver à plusieurs et ne pas rester tout seul chez soi. Beaucoup de gens sont en reconversion et ont besoin de se former, de faire des choses manuelles.

Stéphane Montiel : quand l'asso Rapass s'est créée, l'idée est venue assez vite de créer un autre lieu, en plus de l'association, en restant dans l'idée de lieu alternatif avec un esprit associatif et une éthique à respecter, avec une place pour les terres, le hangar, le projet de restaurant...

Théotim : association Terra (éco-lieu en Lot-et-Garonne) ont sollicité l'UE et réuni 6 millions d'€ avec un projet d'éco-quartier et de fondation. Aujourd'hui divisée en 2 autres projets et en 2 autres entités indépendantes.

Antoine : petit problème aujourd'hui, c'est que ce projet ne soit pas géré par l'équipe salariée de Rapass, qui est au maximum de ses missions, et le bénévolat est déjà considérable : bénévoles en 2019= 3000 heures !

Aujourd'hui, l'asso est suffisamment constituée pour mener à bien les missions pour lesquelles elle est subventionnée (cahier des charges SMAC). Cela signifie que le projet de tiers-lieu doit être porté par d'autres personnes, avec peut-être un autre statut.

Si on choisit de monter un tiers-lieu, il va falloir une personne pleinement dédiée au projet, dès le départ.

Céline : peut-être que la première étape ce serait de faire faire un état des lieux, avec des gens extérieurs (services publics ou citoyens) chaque bâtiment, chaque espace, indépendamment du reste et voir le potentiel de chaque élément.

Anne-Sophie : si on veut créer un tiers-lieu, il faut se baser sur ce dont la communauté a besoin.

Besoin aussi de définir le cadre, ce que l'on a envie et besoin de faire et ce que l'on ne veut/doit pas faire.

Caravane Biblio : Murielle se propose de s'en occuper, trier les livres.

On pourrait aussi créer un atelier de réparation avec des outils à disposition, avec formation pour montrer aux gens comment faire.

Il est important de définir un rôle, une place pour chaque bâtiment, savoir ce que l'on veut faire de tel lieu, s'il est pris pour tel projet ou s'il est libre pour imaginer quelque chose autour.

Conclusion collective :

Run Ar Puñs est déjà un tiers-lieu, avec sa partie musicale et son projet SMAC d'un côté et son côté ouvert à toutes autres propositions (marché bio, soirées jeux, projections, repas partagés...) de l'autre.

Nécessité de faire un état des lieux extérieur, avec l'équipe élargie mais pas seulement, pour ne pas se fermer des portes et s'empêcher de faire des choses (relevés, mesures, inspection bâti). Céline se porte volontaire pour donner un coup de main sur cette partie.

David : Run est déjà un tiers-lieu, un lieu de partage, d'échanges, d'idées. Maintenant c'est quoi la suite, comment on construit dans l'avenir ?

Antoine : on sait aussi ce que l'on n'est pas. Intérêt de pouvoir dire « non », refuser des propositions et savoir pourquoi on le dit.

Cf. Collectif « Oui Share » : création d'un tiers-lieu tout petit de 58m<sup>2</sup> (salon de coiffure), espace de rencontres.

Fred : aujourd'hui, on est devenus propriétaires d'un petit bout de lieu, via un fonds de dotation. Or ce lieu n'est complètement pas financé !

Question de la propriété. Question de la pérennité du lieu, comment fait-on pour continuer à faire vivre ce lieu ?